

Conditions générales – Cours de langues

Délai d'inscription et annulation

Délai d'inscription : des cours peuvent démarrer tout au long du semestre, les délais d'inscription sont fixés **3 semaines avant le démarrage du cours (15 jours ouvrables)**, afin de nous permettre de faire des relances, de confirmer ou d'annuler les cours dans des délais raisonnables.

Annulation après le délai d'inscription : la totalité des frais d'inscription est due. Une inscription est un engagement. Une fois le délai d'inscription passé, les formateurs sont engagés et les cours confirmés.

Tarif et durée des cours

Le tarif, le nombre de leçons et la durée des cours sont indiqués dans le descriptif du cours. Ils varient en fonction du type de cours et de la langue.

Tarif : le tarif des cours est calculé sur une moyenne de participation en relation avec le cours. En cas de fréquentation insuffisante, la durée standard de 1.5h/ leçon sera diminuée à 1h/ leçon. Le nombre de leçons pourra également être réduit.

L'apprentissage en petits groupes permettant davantage d'interactions individuelles, tandis que le rythme d'apprentissage pouvant être plus soutenu, la qualité du cours sera ainsi maintenue sans modification du prix total du cours.

La durée d'une leçon et le nombre de leçons déterminés en fonction du nombre de participants vous seront communiqués à la confirmation du cours.

La documentation - variant d'un cours à l'autre - n'est pas comprise dans le prix du cours.

Vacances - Absences - Remboursement

Vacances : Les cours n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés. Attention, les dates diffèrent entre Jura et Jura bernois !

Absences : Les leçons manquées ne sont ni remboursées ni rattrapées.

Remboursement : Le remboursement est effectué uniquement en cas de raisons majeures (p.ex. maladie) sur information écrite et sur présentation d'un certificat médical.

Responsabilité en cas d'accident

L'UPJ décline toute responsabilité en cas d'accident survenu lors de cours, conférences, stages ou voyages.

Méthode - Qualité- Attestation

Le secrétariat central de l'Université populaire jurassienne est certifié eduQua, le label qualité de la formation d'adultes.

Méthode : approche communicative et interactive sous la forme de jeux de rôle, travaux en groupe, travaux variés à l'oral et à l'écrit

Qualité : le label de qualité eduQua garantit notamment des formateurs formés dans la formation d'adultes, un système d'évaluation des cours permettant au participant de proposer des mesures d'amélioration continue des prestations et des audits de suivi réguliers par un organe certifiant.

Attestation : une attestation est remise si le participant a suivi au minimum 80% des leçons.

Choix du cours - pré-requis - niveaux de connaissance

Choix du cours : plus de 10 langues à choix et différents types de cours en fonction des objectifs d'apprentissage.

Pré-requis et niveaux de langue : la responsabilité incombe au participant d'évaluer son niveau de langue, des tests sont à disposition sur notre site internet www.upjurassienne.ch. Le formateur guide le participant vers l'objectif de niveau visé, le travail d'apprentissage, la progression, ainsi que l'atteinte de l'objectif dépendent des aptitudes et de l'engagement du participant.

Visite test : les visites test permettent de participer à une leçon pour tester la langue, le niveau ou le type de cours, moyennant le paiement de frais de dossier de CHF 30.- Ces frais tombent si la personne s'inscrit au cours.

Inscription

Pour valider son inscription, il est nécessaire d'avoir rempli les conditions suivantes :

- analyser son niveau de langue en tenant compte des critères du CECR ou avoir effectué un test sur le site web
- avoir pris connaissance des conditions générales

UNIVERSITÉ POPULAIRE JURASSIENNE

Secrétariat central - Rue Centrale 55 - CP 1030 - 2740 Moutier 1

Tél: 032 492 29 29 - info@upjurassienne.ch - www.upjurassienne.ch

[Suivez-nous sur Facebook](#)